

### Article 31 du Règlement

Avec mes électeurs de Carleton—Gloucester, je rends hommage à ceux qui ont lancé l'idée d'amener ici ce championnat. Leurs innombrables heures de bénévolat ont rendu possible la tenue d'un événement de calibre mondial.

[Français]

Bonne chance à tous les athlètes!

\* \* \*

### LES MÉDIAS

**M. Charles DeBlois (Montmorency—Orléans):** Monsieur le Président, ce n'est pas de gaieté de coeur que j'interviens aujourd'hui pour dénoncer la campagne haineuse anti-Québec que mènent actuellement certains médias torontois et en particulier le correspondant du *Toronto Sun* à Québec, Peter Stockland.

En écrivant qu'entendre parler de culture québécoise donnerait envie à Herman Goering de sortir son fusil, que cette même culture va lui donner une attaque au Magnum 44, le journaliste, qui ajoute que les pauvres Anglais du Québec sont persécutés par les Québécois et leur gouvernement, ne peut que contribuer à exacerber les tensions actuelles entre francophones et anglophones au Canada.

Monsieur le Président, en cette période cruciale pour l'unité nationale et l'avenir du Canada, les Canadiens n'ont pas besoin de telles invitations à la violence et à l'intolérance de la part de certains journalistes et de médias irresponsables.

J'invite le journaliste Peter Stockland et le *Toronto Sun* à faire des excuses publiques, non seulement aux Québécois, mais à l'ensemble des Canadiens.

\* \* \*

### L'OFFICE NATIONAL DES TRANSPORTS DU CANADA

**M. Guy Saint-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, le 31 janvier 1990, l'Office national des Transports du Canada a annoncé que la compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada ne pourra pas abandonner l'exploitation du tronçon de la subdivision Chapais, compris entre Franquet et Chapais.

L'Office ordonne au CN d'entreprendre les travaux nécessaires pour que l'embranchement soit praticable et remis en service au plus tard le 31 juillet 1990. L'Office a déterminé que les pertes réelles subies par le CN dans l'exploitation de ce tronçon s'élèvent à 590 444 \$, montant considérablement inférieur à celui déposé par le CN

pour les années entre 1984 et 1987, qui se chiffrait à 5 403 646 \$.

L'Office a également mis en doute le montant des économies que le CN a dit prévoir réaliser en frais d'exploitation par suite de l'abandon de l'embranchement. Il s'est dit préoccupé par la preuve démontrant que le CN a une politique de «démarcheting» des services ferroviaires sur l'embranchement.

Monsieur le Président, la population de l'Abitibi—Chapais remercie M. Weinberg, président de l'audience, maître Nicole Forget, membre, ainsi que maîtres Michèle Hurteau, Claude Jacques et Danielle Bouvet, procureurs pour l'Office national des Transports du Canada.

\* \* \*

[Traduction]

### LES CANADIENS D'ORIGINE ITALIENNE

**M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys):** Monsieur le Président, il y a dans notre pays une grave injustice qui dure depuis 50 ans. Je parle du refus du gouvernement fédéral de présenter ses excuses aux Canadiens d'origine italienne pour avoir interné 700 d'entre eux durant la Seconde Guerre mondiale.

En 1939, M. Dominic Nardocchio de Sydney, en Nouvelle-Écosse, était âgé de 35 ans. Il a été séparé de sa femme et de ses huit enfants, privé de son emploi et interné pendant deux ans parce que le gouvernement jugeait qu'il avait commis un crime et ce crime, c'était d'être d'origine italienne. Après 50 ans, le gouvernement du Canada refuse encore de s'excuser auprès de ces gens.

Le Congrès national des Italo-Canadiens du Canada ne demande qu'une chose, des excuses. Cette demande n'est pas excessive. Je demanderais au gouvernement du Canada de s'excuser aujourd'hui auprès de ces Canadiens d'origine italienne.

\* \* \*

### L'ENVIRONNEMENT

**M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona):** Monsieur le Président, les Manitobains sont en train d'apprendre à leurs dépens à quel point les conservateurs, où qu'ils soient, se soucient peu de l'environnement. Le *Manitoba Eco-Network*, un groupe qui s'occupe très activement de la protection de l'environnement dans la province, a dû fermer ses portes aujourd'hui à cause d'un manque d'argent. Non seulement les fonds qu'il reçoit du gouvernement fédéral sont insuffisants, mais aussi le gouvernement Filmon du Manitoba a refusé jusqu'à maintenant de lui donner suffisamment d'argent pour qu'il puisse survivre jusqu'au début du prochain exercice en avril. En plus